



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 02 AVRIL 2026**

Validé au CM du 29 Avril 2026

PRÉSENTS :

Christian VERNHET - Zoé POHL-BOUSQUET - Jean Noel GOUTAY - Théo BRO - Brigitte LENGRAIN - Dominique ROURE - Laurène DROUGLAZET - Christophe RAYSSAC - Ghislain CABAL-ZINCK - Amandine MARILLONNET

CONSEILLERS SUPPLÉMENTAIRES ELUS INVITÉS : COSTES Christine - ALBOUY Jean-Pierre.

EXCUSÉ(S) : Virginie Castanier (pouvoir donné à Zoé POHL BOUSQUET)

Secrétaire de séance : Laurène DROUGLAZET

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 mars 2026
- 2/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2026
- 3/ DETR 2026 - Voirie communale Bouyre
- 4/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron)
- 5/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SMICA (Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents)
- 6/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à AGEDI (logiciels de comptabilité, état civil, élections, délibérations...)
- 7/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- 8/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à Aveyron Ingénierie
- 9/ Délibération pour désigner de 6 titulaires et 6 suppléants à la Commission des Impôts locaux
- 10/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant Parc Naturel Régional des Grands Causses
- 11/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant pour le correspondant tempête -ENEDIS
- 12/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SMELS (adduction d'eau Lévézou)
- 13/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SIRDT (adduction eau Réquista)



- 14/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à l'association ACGSA point info sénior
- 15/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant - question défense
- 16/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à l'office de tourisme de Roquefort
- 17/ Délibération de délégation consentie au maire
- 18/ Instauration de différentes commissions communales
- 19/ Questions diverses

Monsieur le maire Christian Vernhet ouvre la séance à 20h30. Il se félicite que chacun ait commencé à prendre sa place au sein de la nouvelle équipe municipale. Il remercie particulièrement Christophe Rayssac pour la gestion de l'eau, Ghislain Cabal-Zinck pour l'organisation de la soirée Santé des cours d'eau et Brigitte Lenglain pour l'organisation du futur événement estival "Saint-Izaire se donne à voir".

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 06 mars 2026

Présentation du compte rendu du conseil municipal du 06 mars 2026 qui est validé à l'unanimité.

2/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2026

Présentation du compte rendu du conseil municipal du 06 mars 2026. Après modification d'un terme, il est validé à l'unanimité.

3/ DETR 2026 - Voirie communale Bouyre - demande de dotations

Dominique Roure étant concerné, il sort.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, des travaux sur la voie communale de Bouyre et sollicite une aide financière auprès de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), au titre de la voirie communale avec un taux de 30%

Montant des travaux HT : 38 808,68€

DETR : 11 642,60€

Commune : 27 166,08 €

Ghislain Cabal-Zinck rappelle qu'il était question lors du précédent mandat de répertorier les routes à faire en fonction de leur état. Il est convenu qu'il faudrait qu'une commission dédiée fasse un état des lieux global pour établir un prévisionnel et ainsi avoir une vision long terme.

Monsieur le Maire rappelle 2 choses :

- que les routes abîmées par les intempéries du début d'année sont toujours en attente des budgets et aides prévues.
- que les routes refaites doivent absolument être entretenues

Il est rappelé que l'aide dont il est question (30% du coût) peut être demandée une fois par an et que les aides sont valables 2 ans. La route de Bouyre est en mauvais état. Après délibérations des conseillers la demande de dotations est acceptée à l'unanimité.



Lors du prochain vote du budget primitif il faudra analyser si la commune peut lancer plus de travaux de voirie.

Dominique Roure reprend place.

4/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron)

Est désigné(e) en qualité de délégué(e), représentant la collectivité au sein du SIEDA :

Titulaire : Christophe RAYSSAC

Suppléant : Jean Noël GOUTAY

5/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SMICA (Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents)

Est désigné(e) en qualité de délégué(e), représentant la collectivité au sein de l'Assemblée extra-syndicale du SMICA :

Titulaire : Laurène DROUGLAZET

Suppléant : Ghislain CABAL-ZINCK

6/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à AGEDI (logiciels de comptabilité, état civil, élections, délibérations...)

Est désigné(e) en qualité de délégué(e), représentant la collectivité au sein du syndicat mixte AGEDI :

Titulaire : Ghislain CABAL-ZINCK

Suppléant : Laurène DROUGLAZET

7/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Après avoir délibéré, sont désignés délégués de la commune auprès du CNAS :

Titulaire : Brigitte LENGLOIN

Suppléant : Zoé POHL-BOUSQUET

8/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à Aveyron Ingénierie

Après avoir délibéré, sont désignés délégués de la commune auprès d'Aveyron Ingénierie:

Titulaire : Jean-Noël GOUTAY

Suppléant : Christophe RAYSSAC

9/ Délibération pour désigner de 6 titulaires et 6 suppléants à la Commission des Impôts locaux

Le Conseil Municipal propose :

Commissaires titulaires/suppléants :

1 - ALBOUY Jean-Pierre /Brigitte LENGLOIN

2 - RAYSSAC Christophe/Zoé POHL-BOUSQUET



- 3 - MARILLONNET Amandine/ Jean-Noël GOUTAY
- 4 - BRO Théo/Laurène DROUGLAZET
- 5 - ROURE Dominique/Ghislain CABAL-ZINCK
- 6 - FABRE Jacques/Hélène GENIEYS

10/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant Parc Naturel Régional des Grands Causses

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de désigner comme représentants de la commune de Saint-Izaire au sein du PNR des Grands Causses :

Titulaire : Ghislain CABAL-ZINCK

Suppléant : Dominique ROURE

11/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant pour le correspondant tempête -ENEDIS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

Titulaire : Jean-Noël GOUTAY

Suppléant : Théo BRO

12/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SMELS (adduction d'eau Lévézou)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour représenter la commune :

Titulaire : Christophe RAYSSAC

Suppléant : Théo BRO

13/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant au SIRDT (adduction eau Réquista)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour représenter la commune :

Titulaire : Christophe RAYSSAC

Suppléant : Théo BRO

14/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à l'association ACGSA point info sénior

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour représenter la commune :

Titulaire : Virginie CASTANIER

Suppléant : Laurène DROUGLAZET

15/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant - question défense

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour représenter la commune :

Titulaire : Christian VERNHET

Suppléant : Dominique ROURE



16/ Délibération pour désigner un titulaire et un suppléant à l'office de tourisme de Roquefort

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour représenter la commune :

Titulaire : Brigitte LENGRAIN

Suppléant : Amandine MARILLONNET

REMARQUE : Certains syndicats et associations ont été oublié il est donc rajouté les délibérations pour les titulaires et suppléants de :

- ADMR des 7 Vallons: Titulaire : Brigitte LENGRAIN ; Suppléant : Zoé POHL-BOUSQUET
- Association des collectivités forestières de l'Aveyron : titulaire : Christophe RAYSSAC ;
Suppléant : Laurène DROUGLAZET

17/ Délibération de délégation consentie au maire

Monsieur le Maire expose que les dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Conseil Municipal de déléguer au maire, un certain nombre de ses compétences, pendant la durée du mandat.

Accepté à l'unanimité par le Conseil municipal.

18/ Instauration de différentes commissions communales

Pas de délibération sur ce point à l'ordre du jour.

19/ Questions diverses

- Réunion des Associations

Dominique Roure fait le point sur la réunion des associations de St Izair qui a eu lieu le 27 Mars où étaient représentées les associations : AAPPMA, l'association des paysans, chemin faisant, les associations de chasseurs, le comité des fêtes , le "point commun" de la valette, les amis de Salelles, vie et château, l'APE était excusée.

Le planning du Printemps et de l'Été est quasiment bouclé. Le programme est dense et varié pour cette prochaine saison.

- "Point Commun" de la Valette

Retour sur le projet mené par Elodie Mendez pour une éventuelle gérance associative de l'épicerie. Pour l'instant, l'association en est encore au tout début et travaille encore sur un cadre administratif.

- Feu d'artifice de St Izair

Depuis plusieurs années, le Comité des Fêtes de St Izair demandait s'il était possible de déplacer le feu d'artifice traditionnellement tiré le week-end suivant le 14 juillet au week-end



de la fête du village. En prévision, Monsieur le Maire s'est renseigné sur la logistique nécessaire à ce changement de date, notamment sur l'endroit d'où il pourrait être tiré. Compte tenu du planning de la fête de St Izaire, il est possible d'organiser le feu d'artifice le dimanche lors du marché des producteurs. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- Concours photos

Dominique Roure propose l'organisation d'un concours photos suivi d'une exposition et remise de prix le 19 août pour la journée mondiale de la photo (cette année on célèbre le bicentenaire de la photo). Il s'agit d'un concours réservé aux amateurs, photos prises sur Saint-Izaire et ses environs proches sur le thème « le charme de la vie rurale ».

3 prix proposés :

Grand prix du jury attribué par le jury artistique

Prix « jeune talent » (moins de 18 ans) attribué par le jury artistique

Prix « un certain regard » Attribué par les visiteurs. (Décompte des choix des visiteurs de l'expo – 1 voix par visiteur)

Les clichés primés seront valorisés. Ils serviront de support à la carte de vœux de la commune concernant l'année 2027 ; ils seront publiés dans la presse locale, sur le site municipal, ainsi que dans le bulletin municipal.

Dominique Roure propose une validation du règlement du concours au prochain Conseil Municipal.

- Fête nationale

Dominique Roure déplore que la commune ne propose rien pour célébrer le 14 Juillet. Réflexion et délibération sur ce qui peut être fait dans un esprit de devoir de mémoire. Le Conseil Municipal s'accorde sur un repas partagé type "auberge espagnole" soit au parc à côté de la Salle des Fêtes soit éventuellement au Château s'il n'est pas loué

- Eglise de Salelles

Monsieur le Maire et Jean Noël Goutay relatent la visite de l'architecte des Bâtiments de France et les Techniciens des bâtiments patrimoniaux:

- Problème d'infiltration et de condensation au niveau du retable
- Problème sur le toit avec de grosses fuites causées par l'absence de voliges sur 2m
- Les contreforts qui tiennent les murs de l'Eglise sont végétalisés et donc prennent l'eau et l'humidité.

Concernant la peinture à l'intérieur, l'association les Amis de Salelles aidée par l'employé communal propose de s'en occuper.

- Eglise de Faveyrolles

Christophe Rayssac fait le point sur les travaux. L'entreprise Blanc a prévu de finir à la fin du mois. Pour remercier la municipalité pour sa patience, Monsieur Blanc a fait faire 2 croix sur chaque côté du toit.

Un 1er paiement a été fait : 137 000€

Concernant le grillage de protection qui semblait manquant sur 2 des vitraux de l'église, il s'avère qu'à cet endroit il n'y en a jamais eu et que compte tenu de l'emplacement, le grillage n'est pas nécessaire et son installation nécessiterait de gros travaux de maçonnerie.



- Point Communication

Amandine Marillonnet fait le point sur la mise en place d'une page facebook. Dominique Roure s'occupe d'envoyer les articles à la presse locale dès que possible afin que St Izère soit souvent citée

Laurène Drouglazet fait le point sur la remise à niveau du site internet de la commune, sur la mise en place de Panneau Pocket.

- Ecole

L'école a demandé à ce que le jardin collé à la cour de récréation et qui dépend du logement à l'étage de l'école soit débroussaillé afin de récupérer les multiples balles/jeux qui y sont tombés. Monsieur le Maire y répond positivement et s'occupe de contacter la locataire.

- Point routes et infrastructures

Jean Noël Goutay fait le point sur la remise en état des routes sur le chemin du Pigné et le chemin de la Grande Combe. Il expose également ses recherches quant à la réparation du tractopelle de la commune, car pour chaque intervention la location coûte cher à la commune. Selon l'estimation, une réparation coûterait environ 29 000€. Un coût bien plus important que l'achat d'une pelle plus petite (prix d'une pelle de 2T : environ 13 000€).

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal que l'employé communal Stéphane Lievin a eu un accident quelques jours auparavant alors qu'il était au volant du tracteur + remorque. Avec soulagement, pas de blessés, les dégâts ne sont que matériels et les résultats d'expertise précisent que normalement tout est réparable. Il est également question de voir comment améliorer la sécurité sur les engins de la commune.

Clôture

Avant la clôture, Ghislain Cabal Zinck propose de créer des réunions de travail pour les commissions et de fixer dès que possible des dates afin de faire avancer les projets.

Une date est fixée pour le 08 Mai à 20h30.

Le prochain Conseil Municipal (vote du budget) est fixé au mercredi 29 Avril à 20h30 à la Mairie.

Monsieur le Maire clôture ce conseil municipal à 23h55.